

SÈVREMOINE

Conseil municipal de Sèvremoine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU 30 AVRIL 2026

Nombre de membres du Conseil municipal : 67

Nombre de Conseillers municipaux présents : 57

Date de la convocation : Jeudi 23 avril 2026

Délibération n° : DCM_2026_112

Matière 7.5.4

Le jeudi 30 avril deux mille vingt-six, à 19h30, le Conseil municipal de Sèvremoine, s'est réuni, en séance publique, au nombre prescrit par la loi, à la Renaudière, Espace Renaudin, allée de la Riverette, sous la présidence de Richard Cesbron, Maire.

Conseillers municipaux présents : (57)

Caroline Airiau, Denis Allaire, Elisabeth Amiot, Antoine Babin, Philippe Bâcle, Nicolas Bahuaud, Evelyne Baumard, Amélie Bernard Le Goff, Vincent Blanchard, Céline Bonnin, Aurélie Boumard, Cédric Bouttier, Pierre Bredeaux, Amandine Catiau, Richard Cesbron, Delphine Chateigner, Aline Chéné, Cyrille Chiron, Laurent Cholet, Eric Chouteau, Emilie Clemenceau, Estelle Collin, Aglaé De Beauregard, Olivier De Chamacé, Adrien D'Hostel, Christelle Dupuis, Cécile Fleurance, Geneviève Gaillard, Patrice Gautier, Gautier Girard, Claudine Gossart, Nathalie Grasset, Emmanuel Guilloteau, Christine Hamard, Cédric Jeanne, Dominique Joulain, Hervé Koffi, Tiphaine Le Bellec, Dominique Le Courtès, Antoine Leroux, Agnès Lesdéma Legal, Isabelle Maret, Nathalie Mazé, Marie Moreau, Jean-François Ouvrard, Jean-Christophe Pencolé, Joris Raflegeau, Julien Raveleau, Marie-Annick Renoul, Marina Retailleau, Véronique Richard, Thierry Rousselot, Nadège Sechet, Jean-Dominique Sorin, Aubin Source, Isabelle Suteau et Jean-Luc Tilleau.

Conseillers municipaux absents n'ayant pas donné de délégation de vote : (6)

Alexandre De Fraissinette, Marianne Guinebrière, Laurence Huet Andriot, Didier Pohu, Emma Sellier et Sandrine Villette.

Conseillers municipaux absents ayant donné une délégation de vote : (4)

Sébastien Dessein	Aglaé De Beauregard
Christian Gaborit	Elisabeth Amiot
Martin Griffon	Joris Raflegeau
Vanessa Illan	Nicolas Bahuaud

Secrétaire de séance : Elisabeth Amiot

Demande de subvention auprès du SIÉML au titre du BEE 2030 concernant l'aide à l'investissement pour la création d'un système de chauffage central au complexe sportif de la commune déléguée de Montfaucon-Montigné

Rapporteur : Geneviève Gaillard, Adjointe aux Finances, Achats/Commande publique et Assurances

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le SIÉML s'engage aux côtés des collectivités dans la transition énergétique avec son programme d'aide à l'investissement BEE 2030.

Ce programme d'aide à l'investissement accompagne financièrement les collectivités dans leurs projets de rénovation thermique des bâtiments, de construction de bâtiments neufs passifs, de renforcement des charpentes d'un bâtiment existant en vue de l'installation de panneaux photovoltaïques et de mise en place d'énergies renouvelables pour la production de chaleur et d'électricité (bois, solaire, géothermie).

La salle de sport de 1 666 m² situé à Montfaucon-Montigné accueille des activités sportives scolaires et associatives. Elle est actuellement équipée de multiples installations de chauffage fonctionnant au fioul, au gaz propane et à l'électricité. La consommation globale annuelle moyenne est de 85 MWh.

Dans le cadre de la démarche Territoire engagé – climat, air, énergie, la commune s'est fixé comme objectif l'élimination des chaudières fioul de ses bâtiments communaux. En outre, un projet de réseau de chaleur a été élaboré en lien avec le SIÉML pour desservir l'école l'Oiseau de feu, le complexe sportif, le collège et ses logements.

Or, le raccordement du complexe sportif au réseau de chaleur nécessite la création d'un système de chauffage central (réseau hydraulique et émetteurs) puisqu'actuellement les installations (globalement vétustes) sont électriques ou à combustion directe.

Le réseau de chaleur permettra de diminuer les charges de chauffage de 35% et de réduire les gaz à effet de serre de 75% par rapport à la situation actuelle.

Le coût estimatif du projet s'élève à la somme de 217 313,89 euros hors taxes.

DÉLIBÉRATION

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2121-29 et L.2241-1,

VU la délibération n°C2020-11-18-23 du 18 novembre 2020 du Conseil communautaire de Mauges Communauté approuvant le Plan climat air énergie territorial (PCAET) 2020-2025,

VU la délibération n° DELIB-2021-094 approuvant le Projet de mandat 2021-2026 – Plan pluriannuel d'investissement en date du 1er juillet 2021,

VU la délibération n° DELIB-2022-135 approuvant la stratégie climat-air-énergie et demandant la labellisation territoire engagé – climat, air, énergie en date du 29 septembre 2022,

VU l'étude de faisabilité du réseau de chaleur en date de juin 2023,

VU l'avis du bureau municipal du 16 avril 2026,

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré, à la majorité,

Votants	Pour	Contre	Abstention
61	54	3	4

Contre (3) : Nicolas Bahuaud, Vanessa Illan ayant donné délégation à Nicolas Bahuaud et Isabelle Suteau.

Abstention (4) : Adrien D'Hostel, Patrice Gautier, Dominique Le Courtès et Jean-François Ouvrard.

- **APPROUVE** le projet et le plan de financement pour la création d'un système de chauffage central au complexe sportif sur la commune déléguée de Montfaucon-Montigné d'un montant de 217 313.89 € HT :

DEPENSES		RESSOURCES	
Postes de dépenses	Montant en Euros HT	Nature des concours financiers	Montant en Euros HT
Etudes et diagnostics	3 185.09	SIEMML - BEE 2030	16 660.00
Maitrise d'œuvre	14 128.80	Autofinancement	200 653.89
Travaux	200 000,00		
TOTAL	217 313.89 €	TOTAL	217 313.89 €

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou Madame Geneviève Gaillard, Adjointe aux Finances, Achats/Commande publique et Assurances, à solliciter une aide financière auprès du Siéml au titre du BEE2030 pour aider au financement de la création d'un système de chauffage central au complexe sportif sur la commune déléguée de Montfaucon-Montigné.
- **ENGAGE** la commune de Sèvremoine à prendre en charge la différence entre le coût de l'opération et les subventions obtenues pour son financement.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou Mme Geneviève Gaillard, Adjointe aux Finances, Achats/Commande publique et Assurances, à signer tout document relatif à ces dossiers.

Copie certifiée conforme au registre dument signé.

Pour le Maire et par délégation :

